



**La présente séance est tenue par visioconférence, sans la présence du public.
L'enregistrement audio de cette séance sera déposé sur le site Internet de la Ville.**

**Séance extraordinaire
Vendredi 22 octobre 2021
12 h 15**

À la demande de M. le maire Vincent Bérubé, vous êtes par la présente convoqué(e) à la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, qui sera tenue par visioconférence, le vendredi 22 octobre 2021, à 12 h 15, et qui se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Implantation d'un terrain de baseball mineur à La Pocatière - Attribution de contrat
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à la Ville de La Pocatière ce 20 octobre 2021, à 11 h.

Danielle Caron, OMA
Greffière